

COMPTE RENDU du Conseil Scientifique du 21 mars 2023

1) Informations de la Présidente et du Vice-Président du Conseil Scientifique

- Nous avons demandé en CPCS un bilan du RIPEC et du repyramidage. Ces bilans figurent dans les documents mais n'ont pas été commentés en CS.
- Dialogue stratégique de gestion remplacé par les Contrats Objectifs Moyens Performances. La bonne nouvelle est l'introduction d'une pluri annualité pour la Présidente (dotation de 100 millions € par vague de 3 ans). 6 axes prioritaires sont affichés par l'État : transition écologique ; recherche ; « bien-être » étudiant ; adaptation de l'offre de formation aux métiers d'avenir ou en tension ; amélioration du pilotage de l'État ; un dernier objectif libre selon le projet d'établissement. L'UL ne sera pas de la vague 1, doit réfléchir si elle opte pour la vague 2 ou la vague 3 pour passer aux COMP !
- Point sur la situation financière de l'UL. Concernant le compte financier 2022 (constaté), plutôt de bonnes nouvelles : dynamique des recherches avec un niveau d'activité comparable à 2019 avec une augmentation de la trésorerie fléchée (résultat positif de 11 M€) mais diminution du fond de roulement disponible (-7 M€). Rester vigilant car la facture d'énergie devrait passer de 11 M€ à 20M€ en 2023). La Présidente proposera au prochain CA de libérer les 20% de réserves.
- Recherches à risque : disposition complémentaire au PEPR pour aider l'émergent ; AO piloté par les organismes nationaux de recherche (30 M€ par gros groupes d'actions) – voir *infra* point 3.
- Journée du 22 mars : lancement du label science avec et pour la société (SAPS) avec différentes tables rondes.
- Projets en attente de réponse : PUI Polaris, ASDESR REIL, IHU INFINIY.
- Visite d'une délégation de Universiti Sains Malaysia.
- Premières auditions des projets UR : LORIA, IECL, CRAN.
- APP international Research Partnership : 16 dossiers, 5 à 6 projets à présélectionner pour n'en retenir que 3.
- Nicolas Hubé nommé directeur du GIP CIERA
- ERC Starting Grant par Yvan Bruned en mathématique.

2) Votes sur les projets de compte rendu du CS du 24 janvier et du 16 février 2023.
Votes à l'unanimité moins une abstention.

3) Présentation des Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) par Frédéric Villieras.

Présentation de de dispositif dirigé France 2023 (voir sur le site : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>).

Commande de l'État sur les stratégies d'accélération. On peut y lire qu'« Avec France 2030, l'État se donne les moyens de bâtir la France de demain, décarbonée, sobre et solidaire ». 26 PEPR accélération validés : budget de 2 Md€. L'État a identifié des stratégies nationales d'accélération et mandatent des EPST/EPIC pour les conduire (les universités peuvent être associées).

Frédéric Villieras rappelle les projets retenus dans les vagues 1 et 2 et liste les 14 (?) PEPR pour lesquels le CNRS est pilote. L'UL serait impliquée dans 9 programmes de ces 14 PEPR.

Il y a aussi des PEPR exploration : 17 projets retenus, l'UL étant impliquée dans 6 programmes.

Enjeu : l'appel à projet à venir et le positionnement de l'UL.

Quelques éléments de fonctionnement des PEPR :

- Pilotage et actions transversales ;
- Projets ciblés avec consortiums avec note de cadrage. Un établissement coordinateur et des partenaires par projets ;
- Convention avec l'ANR de projets ciblés.

Questions :

- Comment se raccrocher à ces gros projets ? Veille sur les AO internes. Quelle communication de L'UL ? Travail avec les directeurs de programmes pour info, webinaires en amont. Information structurée sur les sites de l'ANR et de France 2030. Relais par les directeurs de pôles pour diffusion d'infos synthétiques (sous-sol, hydrogen, Forest...)
- Place des sciences humaines et sociales dans les PEPR ? AO ouverts pour intégration des SHS ? Il faudrait mieux positionner les questions de SHS dès la rédaction de l'AO.
- Dimension morale de ces projets ?
- Place des dynamiques partenariales avec le secteur privé ?
- Processus d'accompagnement pour répondre à ces AO ? Réflexion en cours sur l'accompagnement au portage de projets.
- Action en amont pour solliciter un porteur est-elle possible ? Liste des directeurs publiée.

4) Retour sur les recommandations de l'Advisory Board LUE et avis sur la suite du processus de lancement des programmes interdisciplinaires (intervention de Karl Tombre).

Cadrage des programmes interdisciplinaires : 3,5 M€ à 4,5M€. 10 propositions reçues fin 2022. ½ journée de présentation à l'Advisory board qui a réfléchi aux retours sur la dynamique de site mais qui a choisi de ne pas commenter chaque projet mais de faire un retour global. Les remarques sont de plusieurs natures mais portent sur le manque de focalisation, la différence de maturité des projets et la faiblesse de leadership (sic !).

- Manque de focalisation, propositions très larges. Nécessité de faire des choix, pas seulement entre les propositions mais à l'intérieur de chaque proposition et cibler les orientations. Approches similaires autour de grands défis dans les PEPR.
- Manque de maturité concernant certains programmes. Disparité entre les propositions. Quelle attente de l'interdisciplinarité ? Les projets le plus matures : pourquoi les faire attendre ? Ne peut-on pas avoir un calendrier différencié en fonction de la maturité des programmes ?
- Manque de leadership (trouver des leaders) / manque aussi de parité !

Plusieurs interrogations suite à ce retour de l'Advisory Board : lancer un programme sur 10 ans, n'était-ce pas trop ambitieux ? Et maintenant, que fait-on ?

Quelles sont les propositions d'évolutions ? Plusieurs points sont abordés dans la discussion :

- Les présentations écrites et orales trop tournées vers l'UL et manqueraient de vision vers l'extérieur (vers la « société civile ») : comment mieux intégrer la demande sociale ?
- Place des doctorant·es : quelle place doit-on donner aux doctorant·es dans ces programmes ?
- Découplage/démarrage à des projets : ne faut-il pas s'autoriser à démarrer des choses à étapes variables ?

- Valeur ajoutée des programmes : quels critères de différenciation par rapport à tout le reste (interdisciplinarité forte, dimension territoriale...)?
- Programmes interdisciplinaires/projets IMPACT : faut-il revoir l'équilibre entre la part réservée aux grands programmes et des projets IMPACT ?

5) Avis sur les modalités de l'appel à projets Emergence 2023

Discussion autour de l'appel à projets Emergence 2023 qui viendrait remplacer l'appel à projets interdisciplinarité (voir document sur BUL). Plutôt une bonne réception du CS sur la proposition du CPCS avec des échanges sur les deux cibles visées et sur les modalités d'évaluation.

Vote à l'unanimité moins une abstention

6) Avis sur la création de la « Fédération de Recherche sur l'Hydrogène » (H2 – FR 2044)

Vote à l'unanimité moins une abstention

7) Avis sur l'adhésion de l'UL à l'Equipex+ TIRREX

Vote à l'unanimité

8) Avis sur l'adhésion de l'UL au GIS GENRE

30 chercheur·es de 8 UR se disent intéressé·es (grande majorité de femmes), essentiellement SHS. Pour les 3 premières années, cotisation de 5000 € prise en charge par l'UL : 3000 € au titre du CS + 2000 € au titre de la cellule EDI.

Vote à l'unanimité

9) Avis sur la répartition des contrats doctoraux LPR et handicap

1 contrat handicap et 3 contrats doctoraux supplémentaires LPR pour le pôle CLCS, TELL et SJPEG mais en lien avec la MSHL

Des demandes d'explications sur ce qu'il faut entendre par « lien avec la MSHL ». L'idée est d'impliquer davantage la MSHL et de valoriser sa place dans l'écosystème de la recherche en SHS. Des interrogations sur les modalités de sélection des candidatures. La MSHL n'interviendra pas dans la sélection des candidatures, ce sont les ED concernées qui devront identifier les contrats doctoraux en lien avec la MSHL.

Vote à l'unanimité

10) Avis sur les lieux de soutenance de thèse et d'HDR

Rappel de la règle pour éviter les demandes de dérogation non justifiées de soutenir l'HDR hors des murs de l'université. Proposition du CLED : « Les soutenances doivent avoir lieu dans des salles de soutenance dédiées "doctorat-HDR UL" dans les locaux de l'UL, des EPST en Lorraine ou du CHRU de Nancy. »

Le texte sera complété pour ne pas trop figer les choses et permettre tout de même des soutenances en dehors des murs de l'UL lorsqu'elles sont justifiées mais la règle demeure des soutenances dans ses locaux, ceux des EPST en Lorraine ou du CHRU de Nancy. Vote sur le texte amendé au prochain CS.

11) Avis sur le nombre d'émérites dans un jury de thèse et d'HDR

Proposition du CLED : « Les professeurs émérites peuvent notamment diriger des séminaires et participer à des jurys de thèse ou d'habilitation à condition qu'il soit le seul personnel émérite du jury, sauf dérogation à formuler auprès du/ de la Vice-Président(e) en charge de la politique doctorale de l'UL (jurys de thèse).

Vote à l'unanimité moins un contre

- 12) Désignation de deux membres du CS à la commission de sélection des contrats doctoraux handicap
- Mme Giamberini
 - M. Louvet
- 13) Désignation de deux membres du CS au Comité Permanent du CS
- Florence Bouchet Moneret (SNPTS)
 - Sonia Henry
- 14) Désignation d'un membre du CS à la Commission HDR
- Léonard Matala-tala (intègre le CS en remplacement de Michaël Badawi, liste Confiance)